

OBSERVATOIRE NATIONAL

SUR LA GOUVERNANCE ET LA CORRUPTION

Position de principe sur la décision du Département du trésor des Etats-Unis de geler les Fonds du Sénateur dominicain, Félix Ramón Bautista Rosario

L'observatoire national sur la Gouvernance et la Corruption prend acte de la décision du Département du trésor des Etats-Unis, en date du 12 juin 2018, de geler les avoirs du Sénateur dominicain, **Félix Ramón Bautista Rosario**, pour son implication présumée dans la dilapidation des fonds, évalués à près de onze (11) milliards de dollars américains et destinés à la Reconstruction d'Haiti, après le séisme du 12 janvier 2010.

En outre, l'observatoire rappelle que les rapports des deux commissions sénatoriales haïtiennes sur la gestion des **Fonds Petro Karibe**, font aussi état de l'implication de M. Bautista dans la dilapidation desdits Fonds estimés à plus 3.5 milliards de dollars américains.

Cet acte du Département du trésor des Etats-Unis est d'une importance capitale dans le cadre de la lutte contre la Corruption et la mauvaise gouvernance en Haiti, deux (2) fléaux qui maintiennent la grande majorité de la population haïtienne dans la misère la plus abjecte, et constituent une atteinte grave à la dignité humaine, fondement de l'édifice des droits humains.

L'observatoire salue cette décision et estime que c'est le moment idéal pour les autres pays amis d'Haïti de lancer un signal clair de leur volonté d'aider le pays à éradiquer le fléau de la corruption, en dénonçant et en sanctionnant sévèrement toutes compagnies et personnes qui ont participé à cette vaste opération de dilapidation et de paupérisation d'Haïti.

Contrairement au président de la république qui, à l'instar d'un simple citoyen, se contente de dénoncer la corruption, l'Etat haïtien doit engager des poursuites légales en vue de la récupération de ces fonds dilapidés. La société civile doit pour sa part, sortir de son silence pour remplir sa mission de vigile, car il ne suffit plus de responsabiliser l'Etat.

Port-au-Prince, le 18 juin 2018

CARDH

Centre d'analyse et de recherche en droits de l'homme

CEDH

Centre Ecuménique des Droits Humains

CE-JILAP

Commission Episcopale Nationale – Justice et Paix

CRESFED

Centre de Recherche et de Formation Economique et Sociale pour le Développement

POHDH

Plateforme des Organisations Haïtiennes des Droits Humains

RNDDH

Réseau National de Défense des Droits Humains

SKL

Sant Karl Lévêque